son (Londres, 1607, in-4°); *Facetie, piacevoleze, ecc.*, di Piov. Arlotto (Florence, in-4°); *Cento avvenimenti ridicolosi*, da D. Filadelfo (Modène, 1665, in-8°).

Facéties, ouvrage perdu, attribué à Tacite. Comme il ne reste rien de cet ouvrage, il est impossible d'en rien dire; on ne peut pas même savoir si Tacite l'a jamais composé. C'est un certain Fulgence Planciadès, grammairien du VIe siècle, qui mentionne comme étant de Tacite un recueil de bons mots, *Facetiæ*. Ce titre paraîtra bien étrange, si l'on songe au caractère profondément grave et sérieux des compositions de l'historien. Il y a dans ce contraste même quelque chose de piquant, qui nous a engagé à mentionner ce livre; mais il faut remarquer que le mot *facétie* n'a pas tout à fait en latin le même sens qu'en français, et que les Romains entendaient par là la bonne plaisanterie, cet art de railler, cette escrime du sarcasme, dont Cicéron lui-même n'avait pas dédaigné autrefois de déduire les règles. Il est probable pourtant, ou que Fulgence s'est trompé, ou que le Tacite qu'il nomme est autre que le grand Tacite, ou enfin que les *Facéties* en question étaient l'ouvrage de quelque faussaire, qui aura trouvé plaisant de mettre un livre destiné soit à faire rire, soit du moins à enseigner comment on fait rire, sur le compte d'un homme qui ne riait guère.

Facéties, titre d'un recueil de contes de Poggio, écrivain italien du XVe siècle. « Pogge, dit Ginguené, donna carrière à la fois et à son esprit satirique et à ce goût pour les expressions obscènes, qui était alors trop commun, dans le célèbre livre des *Facéties*. C'est une preuve sans réplique de la licence qui régnait dans les mœurs de la cour romaine que de voir un homme alors septuagénaire, un secrétaire apostolique, jouissant de l'amitié du souverain pontife, publier librement un recueil de contes qui outragent souvent la pudeur, parmi lesquels plusieurs mettent à découvert l'ignorance et l'hypocrisie, alors communes dans l'état ecclésiastique, et qui traitent même avec peu de ménagement les choses sacrées de la religion. L'occasion qui donna lieu à la naissance de ce livre le prouve, en quelque sorte, mieux encore. Jusqu'au pontificat de Martin V, les officiers de la chancellerie romaine avaient coutume de se rassembler dans une salle commune. Le genre de conversations qu'on y tenait fit donner à cet appartement le nom de *Bugiale*, dérivé de l'italien *bugia*, mensonge, et que Pogge rend lui-même par *fabrique* ou *manufacture de mensonges*. On y rapportait les nouvelles du jour et l'on cherchait à s'amuser en racontant les anecdotes plaisantes. On y censurait tout librement; on n'épargnait personne, pas même le souverain pontife. C'est principalement de ces conversations entre quelques ecclésiastiques attachés à la cour de Rome par des fonctions graves que sont tirés les contes pour rire et les facéties qui forment le recueil. Ce livre contient un assez grand nombre d'anecdotes sur plusieurs hommes distingués qui florissaient dans le XIVe et dans le XVe siècle, et, sous ce rapport et par le mérite de la narration, il n'est pas sans intérêt littéraire. Quant à son immoralité, sans juger avec plus d'indulgence qu'il ne faut ce livre devenu trop célèbre, tout homme ami de la décence trouvera que c'est une punition assez forte de l'avoir fait, que de n'être connu de la plupart de ceux qui lisent que par cette débauche d'esprit, après une vie aussi longue, aussi laborieuse et aussi utile aux lettres que le fut celle de l'auteur. La liberté de ses mœurs, pendant la première partie de sa vie, et la licence de ses écrits, justement blâmées aujourd'hui, étaient à peine remarquées dans son siècle. Elles ne nuisirent ni à la considération dont il jouissait à la cour de Rome, ni à sa faveur auprès de deux papes aussi pieux que Nicolas V et Eugène IV. »

Voici quelques-uns des contes qui se trouvent dans le livre des *Facéties;* ils donneront une idée de la manière de Pogge.

« La plupart des habitants de Gaëte exercent le métier de marins, ce qui les force à être longtemps absents de leur domicile. L'un d'eux, revenant après un voyage qui avait duré plusieurs années, s'empresse d'aller retrouver sa femme et son logis. Au lieu d'un taudis sale et dénudé qu'il avait laissé, il trouve une chambre coquette et proprement meublée; et comme il en témoigne son étonnement, sa femme lui dit : « C'est le bon Dieu qui a pris soin de nos petites affaires. » Il continue son inspection, et à chaque pas redouble un étonnement dont le bon Dieu est toujours la cause. Tout à coup il voit un enfant de trois ans entrer dans la chambre et se jeter au cou de sa femme en l'appelant : maman ! « Pour cette fois, s'écria notre homme, le bon Dieu a trop bien fait les choses. »

« Un curé, en train de dire la messe, était à l'élévation, lorsque, par la fenêtre de l'église, il aperçoit un gamin qui montait sur un des poiriers de son jardin pour le dépouiller de ses fruits : « Veux-tu bien descendre, au nom du diable ! » s'écrie-t-il sans se déranger et au grand étonnement des assistants qui crurent qu'il s'adressait à Dieu pour le forcer à descendre sur l'autel. La chose n'a rien d'invraisemblable dans un pays où les adorateurs de saint Janvier l'accablent d'injures lorsqu'il tarde trop à faire son miracle.

« Un prédicateur de Bologne tonnait en chaire contre l'adultère : « Oui, disait-il, il vaut mieux séduire dix jeunes filles que de débaucher une femme mariée. — Voilà qui me rassure, fit un des assistants au sortir de l'église, et je suis moins coupable que je ne l'aurais cru. »

« Un autre prédicateur faisait le panégyrique de saint Martin; quand il vint à raconter ce trait de la vie du saint, qui partage son manteau avec un pauvre : « Cette action fut si agréable au Seigneur, s'écria-t-il, que Jésus-Christ lui-même en remercia le saint et lui dit : « Si jamais j'oublie ce que tu viens de faire pour l'amour de moi, je veux bien que le diable m'emporte ! »

Ces expressions sont tout au moins irrévérencieuses, pour ne pas dire plus; mais puisque c'est un secrétaire apostolique qui les attribue à un prédicateur, cela calme un peu les scrupules de notre conscience. Ne soyons pas plus royaliste que le roi et que M. Veuillot.

FACÉTIEUSEMENT adv. (fa-sé-si-eu-ze-man — rad. *facétieux*). D'une façon facétieuse, bouffonne : *Répondre* FACÉTIEUSEMENT *à une question grave.*

FACÉTIEUX, EUSE adj. (fa-sé-si-eu, eu-ze — rad. *facétie*). Qui est porté à la facétie, bouffon, divertissant : *Un esprit* FACÉTIEUX. *Une personne* FACÉTIEUSE. *Rabelais a été le type de l'auteur* FACÉTIEUX. (Barré.) ‖ Qui a le caractère de la facétie : *Des contes* FACÉTIEUX. *Des plaisanteries* FACÉTIEUSES. *Une parole peut être plaisante sans être absolument* FACÉTIEUSE. (Beauzée.)

— Substantiv. Personne facétieuse : *Le* FACÉTIEUX *plaît et réjouit par l'abandon d'une humeur enjouée.* (Barré.)

— **Antonymes.** Austère, grave, sérieux, sévère.

Facétieuses nuits du seigneur Strapparola (LES), recueil de contes et de fabliaux italiens du XVIe siècle. Leur auteur, Gian-Francesco Strapparola, était né à Caravoggio, vers l'an 1500, et fut un des plus amusants imitateurs de Boccace. C'est aussi l'un des plus licencieux. Son livre, composé de soixante-treize nouvelles, divisées en *Nuits*, ainsi que l'indique le titre, et entremêlé d'énigmes, de charades, de *canzone*, a acquis chez nous droit de cité par la traduction qu'en ont faite Louveau de la première partie et Pierre Larrivey de la seconde. Cette traduction fut même jugée assez populaire, assez précieuse, au point de vue de la langue et des sources, pour être comprise par Jannet dans son élégante collection elzévirienne, parmi les anciens monuments de notre littérature.

Les *Facétieuses nuits* parurent en deux parties : la première, à Venise, en 1550; la seconde, à Venise également, en 1557. Celle-ci est encore plus licencieuse que la première; les charades surtout sont obscènes. Il n'en est peut-être que deux ou trois que l'on pourrait citer, et naturellement ce sont les moins ingénieuses, l'auteur n'ayant pas eu besoin pour elles d'alambiquer sa pensée. Vraiment en lisant ces petits morceaux trop crus, on ne peut s'empêcher de penser que nos pères allaient un peu loin et qu'ils auraient pu mettre moins de sel sans risquer d'assaisonner insuffisamment le récit. Ce qui augmente l'étrangeté de cette littérature, c'est que l'auteur met les anecdotes et les charades les plus scabreuses dans la bouche de jeunes filles qu'il a posées comme très-bien élevées; il est vrai que le mot de la charade, telle qu'elles l'expliquent, est toujours convenable; mais chaque trait, chaque vers, convie à une équivoque, quelquefois plaisante et spirituelle, le plus souvent grossière. C'est dans ces équivoques que l'auteur a mis toute sa finesse.

Comme invention, les soixante-treize nouvelles qui composent ces *Nuits* n'ont qu'un mérite secondaire. Quelques-unes sont originales; d'autres sont copiées çà et là, et, s'il faut admirer quelque chose, c'est l'habileté avec laquelle le seigneur Strapparola, comme l'appellent les traducteurs français, a su déguiser ses larcins. Néanmoins, on reconnaît chez lui, malgré tous ses efforts, une nouvelle de Boccace, deux autres du Pecorone, et jusqu'au *Belphegor* de Machiavel. On voit qu'il en prenait à son aise, même avec les auteurs les plus illustres; mais celui qu'il a le plus complètement dépouillé est un écrivain beaucoup moins connu, Jérôme Morlini; il lui a pris ses vingt meilleures compositions; des treize nouvelles qui composent la dernière *Nuit* (la plus longue de toutes, car les douze autres *Nuits* n'en comportent régulièrement que cinq), douze appartiennent en propre à Morlini. C'est dire assez que, comme conteur, celui-ci est aussi licencieux que Strapparola. Un trait distinctif de ces nouvelles, c'est que, au rebours de Boccace, de Lasca, de Bandello, qui ont fait en ce genre de vrais chefs-d'œuvre de haut comique et d'observation, de fines analyses du cœur humain, Strapparola ne songe absolument qu'à amuser son lecteur par tous les moyens possibles. Tout lui est bon, le merveilleux et le réel, les enchantements, les miracles, les métamorphoses; le diable joue un grand rôle dans ses contes, et l'astrologie également. On sent la décadence d'un genre que ses prédécesseurs avaient porté jusqu'à la perfection et qu'il dénature, ne pouvant les égaler. Le mérite de la forme n'est pas non plus très-grand; le style est souvent négligé, commun, et l'on n'explique le grand succès de l'ouvrage au XVIe siècle, en Italie et en France, où il fut aussitôt traduit, que par le goût dominant alors, surtout dans les hautes classes, des lectures grivoises. Molière a fait à ce recueil l'honneur de lui emprunter l'idée d'une de ses comédies, l'*Ecole des femmes;* mais peut-être avait-il lu les *Nouvelles* du Pecorone, où Strapparola l'avait puisée lui-même pour en faire la quatrième fable de sa *Nuit IV*. La Fontaine en a tiré aussi quelques-uns de ses contes, entre autres le *Faiseur d'oreilles*, soit qu'il les ait pris aux *Facétieuses nuits*, soit qu'il ait lu les originaux.

La traduction française de Louveau et de Larivey figure, comme nous l'avons dit, dans la bibliothèque elzévirienne. C'est la meilleure réimpression des *Nuits* de Strapparola. Les charades, qui, dans l'original, forment autant de sonnets, un par *Nuit*, et les *canzone*, y sont traduites en vers d'une médiocre facture (Paris, 1850, 1 vol.).

FACETTE s. f. (fa-sè-te — rad. *face*). Petite surface plane : *Les* FACETTES *d'un diamant. Les yeux d'une mouche sont taillés en une multitude de* FACETTES.

— Fig. Eclat de détails, sorte de miroitement produit par des phrases et des mots, mais ne donnant pas de caractère à l'ensemble : *Style à* FACETTES.

FACETTER v. a. ou tr. (fa-cè-té — rad. *facette*). Techn. Tailler à facettes : FACETTER *un diamant, un rubis.*

FÂCHÉ, ÉE (fâ-ché) part. passé du v. Fâcher. Irrité, brouillé, indisposé d'une façon permanente : *Quand on est* FÂCHÉ, *on appelle les gens chiens.* (Volt.)

J'étais aigri, *fâché*, désespéré contre elle.
MOLIÈRE.

‖ Qui a du regret, qui est mécontent :

J'en suis *fâché* pour vous, mais vous l'avez voulu.
CORNEILLE.

— **Syn. Fâché, marri, repentant.** *Fâché* et *marri* ont une signification presque identique; ils ne diffèrent guère qu'en ce que le dernier est vieux et presque inusité, si ce n'est en plaisantant. Ils marquent un simple regret et s'appliquent aussi bien à tout ce qui est fâcheux dans les événements qui nous touchent ou qui touchent les autres qu'aux fautes personnelles ou aux actes qu'on voudrait n'avoir pas été obligé de faire. *Repentant* est plus humble, il annonce un regret qui part de la conscience et qui est toujours accompagné d'un sentiment profond de sa faute.

— **Fâché, affligé, attristé, contristé, mortifié.** V. AFFLIGÉ.

FÂCHER v. a. ou tr. (fâ-ché — Henri Estienne et Caseneuve dérivent ce mot du latin *fascinare*, de *fascis*, faix, fardeau. Caseneuve compare le grec *achthos*, qui signifie proprement un fardeau, une charge, et qui est pris aussi pour un déplaisir et une *fâcherie*. Suivant lui, *fascis* et *fasciculus* furent pris par métaphore pour les douleurs et les déplaisirs dont le cœur d'une personne affligée se trouve chargé, et c'est de là qu'on forma *fâcherie*. Ménage adopte cette opinion, tandis que quelques autres préfèrent rattacher *fâcher* à *fatigare*, que les Latins ont dit pour offenser et piquer par brocards et railleries; mais l'opinion la plus vraisemblable a été indiquée au dernier siècle par Ch. de Bovelles, qui dérive *fâcher* du latin *fastidium*, dégoût, ennui). Indisposer, causer du dépit, de l'humeur, du chagrin, du regret à : *Les injures ne me* FÂCHENT *pas. Ce qui me* FÂCHE, *c'est que vous soyez toujours malade. Qui aime trop les chevaux et les chiens* FÂCHE *les femmes; qui aime trop les femmes* FÂCHE *Dieu.* (V. Hugo.) *Tout homme en colère est nécessairement convaincu que celui qui le* FÂCHE *à tort.* (Mme Guizot.)

Filles de sang royal ne se déclarent guères,
Tout se passe en leur cœur; cela les *fâche* bien,
Car elles sont de chair ainsi que les bergères.
LA FONTAINE.

— Fam. *Soit dit sans vous fâcher*, Sorte de précaution qu'on prend ordinairement en adressant à quelqu'un des paroles capables de le blesser : SOIT DIT SANS VOUS FÂCHER, *c'est vous qui aviez tort.*

Se fâcher v. pr. Prendre de l'humeur, du dépit, de la colère. SE FÂCHER *à tout propos. Ne* SE FÂCHER *de rien.* SE FÂCHER *contre quelqu'un. Il y a deux manières de congédier son monde et de se défaire des gens :* SE FÂCHER *contre eux, ou faire si bien qu'ils* SE FÂCHENT *contre vous.* (La Bruy.) *Si le roi* SE FÂCHE, *le coup de pied qu'en reçoivent ses courtisans se rend et se propage jusqu'au dernier goujat.* (Helvét.) *On* SE FÂCHE *souvent contre les gens de lettres qui se retirent du monde, on veut les forcer d'assister éternellement à une loterie où ils n'ont point de billet.* (Chamfort.)

Mais on entend les gens au moins sans *se fâcher*.
— Moi, je veux *me fâcher* et ne veux point entendre.
MOLIÈRE.

Comment! monsieur *se fâche* et monsieur sollicite!
Monsieur, apparemment, compte sur son mérite.
ETIENNE.

— Fam. *Se fâcher rouge, tout rouge*, Se fâcher très-fort : *Ses adversaires ne plaisantent pas, eux; ils* SE FÂCHENT ROUGE. (Ste-Beuve.)

FÂCHERIE s. f. (fâ-che-rî — rad. *fâcher*). Action de se fâcher, dépit, chagrin : *Les grands et les petits ont mêmes accidents, mêmes* FÂCHERIES *et mêmes passions.* (Pasc.)

— **Syn. Fâcherie, bouderie, humeur.** V. BOUDERIE.

FÂCHEUSEMENT adv. (fâ-cheu-ze-man — rad. *fâcheux*). D'une manière fâcheuse : *L'affaire s'est* FÂCHEUSEMENT *terminée.*

FÂCHEUX, EUSE adj. (fâ-cheu, eu-ze — rad. *fâcher*). Regrettable, capable de causer du chagrin, de contrarier : *Un* FÂCHEUX *accident. C'est une condition* FÂCHEUSE *de dépendre de si grands hommes qu'ils puissent nous mépriser légitimement.* (St-Evrem.) *Il est* FÂCHEUX *pour la vertu que l'homme de bien soit souvent bourru.* (Mme de Puisieux.) *Il est* FÂCHEUX *d'être atteint d'un mal dont la foule n'a pas l'intelligence.* (Chateaub.)

Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie
Que les *fâcheux* besoins des choses de la vie.
MOLIÈRE.

— Difficile à satisfaire, toujours mécontent : *Un caractère* FÂCHEUX. *Les hommes sont naturellement d'une humeur* FÂCHEUSE *et contrariante.* (Boss.) ‖ Importun, gênant :

Que tous ces jeunes fous me paraissent *fâcheux!*
MOLIÈRE.

— Substantiv. Personne fâcheuse, importune : *Se débarrasser des* FÂCHEUX.

Sous quel astre, bon Dieu! faut-il que je sois né,
Pour être de *fâcheux* toujours assassiné!
MOLIÈRE.

... Faut-il qu'aujourd'hui *fâcheuses* et *fâcheux*
Conspirent à troubler les plus chers de mes vœux?
MOLIÈRE.

— s. m. Ce qui est fâcheux; le côté fâcheux, regrettable : *Le* FÂCHEUX *est qu'il ne vous croira pas. Le* FÂCHEUX, *dans les pays où la religion est subordonnée aux prêtres, c'est que, du jour où le pontife vient à faillir, la foi s'écroule avec lui.* (Gér. de Nerv.)

— **Syn. Fâcheux, importun, incommode.** *Fâcheux* se rapporte à la nature, à l'essence même des choses; *importun* et *incommode* se rapportent au fait, à l'action. Une chose *fâcheuse* est de nature à nuire, à embarrasser; un *fâcheux* est tel par son caractère, par ses défauts, parce qu'il déplaît. Ce qui est *incommode* gêne, produit le malaise, on voudrait qu'il fût autrement; ce qui est *importun* gêne bien davantage, dérange, apporte le trouble, on voudrait en être débarrassé.

— **Antonymes.** Avantageux, favorable, heureux, propice, salutaire.

Fâcheux (LES), comédie-ballet de Molière, en trois actes, en vers, représentée à Vaux, devant le roi, le 17 août 1661, et à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 4 novembre de la même année. Beauchamp se chargea des ballets; Lebrun peignit les décors; Torelli les mit en mouvement, et Pellisson composa le prologue, que débita la Béjart, sous le costume d'une naïade. Ce fut le surintendant Fouquet qui engagea Molière à composer cette comédie, pour la fameuse fête qu'il donna au roi et à la reine mère, dans son château de Vaux. Molière n'eut que quinze jours pour se préparer. Il avait déjà quelques scènes détachées toutes prêtes; il en créa de nouvelles et composa cette comédie, qui fut, comme il le dit dans la préface, faite, apprise et représentée en moins de quinze jours.

Il n'est pas vrai que le roi lui eût alors fourni lui-même le caractère du chasseur : Molière n'avait point encore auprès du roi un accès assez libre; de plus, ce n'était pas le prince qui donnait la fête, c'était Fouquet, et il fallait ménager au roi le plaisir de la surprise. Cette pièce fit connaître Molière plus particulièrement du roi et de la cour; et lorsque, quelque temps après, le poëte la donna à Saint-Germain, le roi, qu'elle avait beaucoup amusé, dit au poëte, en lui montrant un seigneur de la cour : « Tenez, Molière, voilà un fâcheux que je vous conseille de joindre aux autres : c'est un chasseur qui m'assomme quelquefois du récit de ses prouesses. » On prétend que ce chasseur était le marquis de Soyecourt; Molière l'ajouta à sa galerie.

La comédie des *Fâcheux* est le modèle de ce qu'on appelle *comédie à tiroir* ou *comédie à scènes détachées*, qui se succèdent sans se lier l'une à l'autre et qui forment cependant un ensemble destiné à développer une idée ou une situation. La situation comique des *Fâcheux* est celle d'un amant qui attend sa maîtresse à un rendez-vous qu'elle lui a donné et que viennent empêcher successivement des importuns, tels que son valet qui veut absolument rajuster sa cravate, lui friser les cheveux, brosser son chapeau; un joueur de piquet qui lui raconte en détail une partie qu'il a perdue; un chasseur, celui de Louis XIV, qui fait un long récit, en termes techniques, des aventures d'une chasse à courre, etc.

« Chaque scène, dit La Harpe, est un chef-d'œuvre : c'est une suite d'originaux supérieurement peints. La partie de chasse et la partie de piquet sont des prodiges de l'art de raconter en vers. L'homme qui veut mettre toute la France en ports de mer est la meilleure critique de la folie des faiseurs de projets. La dispute des deux femmes sur cette question si souvent agitée, s'il faut qu'un véritable amant soit jaloux ou ne soit pas jaloux, est le sujet d'une scène charmante, pleine d'esprit et de raison, et qui montre ce

que pouvaient devenir, sous la plume d'un grand écrivain, ces questions de l'ancienne cour d'amour, qui étaient si ridicules quand Richelieu les faisait traiter devant lui dans la forme des thèses de théologie. »

Fâcheux (LES) [*Los Fastidiosos*]. Sous ce titre, semblable à celui de la comédie de Molière, don Ramon de La Cruz a écrit une saynète dont la fable n'est pas sans rapport avec celle de notre grand poëte comique. Don Fernando, qui a obtenu un rendez-vous de la femme qu'il aime, se prépare à sortir lorsqu'un de ses amis, Florencio, vient lui raconter ses mésaventures de la soirée précédente. Fernando a toutes les peines à se débarrasser de ce fâcheux. A peine y est-il parvenu que son oncle, sous prétexte d'affaires urgentes, le retient un quart d'heure; puis voici toute une procession de femmes dévotes qui viennent se plaindre des locataires de la maison. Forcé de subir leurs commérages, il se résigne non sans une secrète colère. Échappé comme par miracle, il se croit sauvé et court au lieu du rendez-vous; mais ses tribulations recommencent dans la rue : les mendiants l'assourdissent de leurs demandes, les marchands lui offrent leurs marchandises; un Andalou veut à toute force lui vendre toute sa récolte d'huile. Au milieu d'un pareil tapage un entretien galant n'est pas possible. Fernando prend le parti de mettre sa fiancée *en dépôt* dans une famille d'amis, ce qui est, en Espagne, la forme des sommations respectueuses. La saynète se termine par une *tonadilla*.

Tout finit par des chansons,

a dit Beaumarchais. L'intrigue est bien légère; mais elle suffit pour permettre à l'auteur dramatique d'écrire un dialogue spirituel et plein d'observations fines, et tout cela ne dure pas plus de vingt-cinq minutes. Cette saynète a été traduite dans le volume de Ramon de La Cruz, publié par M. Antoine de Latour (Paris, 1865, 1 vol. in-12).

FACHINGEN, village du duché de Nassau, bailliage et à 1 kilom. S. de Dietz, sur la rive gauche de la Lahn; 875 hab. Sources minérales froides (10° centigrades) découvertes en 1746. L'eau de Fachingen, froide, carbonatée, sodique, gazeuse, émerge au pied d'une montagne formée de schistes argileux; elle est limpide, très-petillante et agit comme excitante des fonctions digestives. Elle ne se boit pas à la source, mais on en expédie dans toute l'Europe près de 300,000 cruchons par an.

FACIAL, ALE adj. (fa-si-al, a-le — du lat. *facies*, face). Anat. Qui appartient à la face : *Les muscles* FACIAUX.

— Anthropol. *Angle facial*, Angle formé, sur une face humaine ou une tête d'animal projetées en profil, par deux lignes menées de la base du nez à l'ouverture de l'oreille et à la racine des cheveux : *On a dit que l'intelligence du sujet était proportionnée à l'ouverture de son* ANGLE FACIAL. *Dans les belles têtes de statues grecques, l'*ANGLE FACIAL *a jusqu'à 90 et 100 degrés d'ouverture.*

— s. m. L'un des nerfs de la face.

— **Encycl.** Anat. *Nerf facial.* Ce nerf prend naissance dans la fossette latérale du bulbe par deux racines : l'une supérieure, grosse ou motrice; l'autre inférieure, petite ou sensitive; cette dernière est connue sous le nom de nerf intermédiaire de Wrisberg. Avant de se terminer, il occupe successivement : 1° la cavité crânienne et le conduit auditif interne; 2° l'aqueduc de Fallope; 3° la glande parotide. Examinons-le successivement dans chacun de ces divers points. 1° Dans la cavité cranienne et dans le conduit auditif interne, le nerf *facial* est dirigé transversalement en dehors et un peu en bas, jusqu'à l'origine de l'aqueduc de Fallope, au fond du conduit. Dans ce trajet, il est placé au-dessus du nerf auditif, qui lui forme une gouttière à concavité supérieure. Le nerf intermédiaire de Wrisberg, situé dans la concavité de la gouttière, entre le *facial* et l'auditif, adhère à ces deux troncs et ne se confond ni avec l'un ni avec l'autre. Ce petit nerf pénètre aussi dans l'aqueduc de Fallope, et se jette dans l'angle postérieur du ganglion géniculé. 2° Dans l'aqueduc de Fallope le nerf *facial*, à son entrée dans le canal, se porte en avant vers l'hiatus de Fallope, puis il se dévie en dehors, en suivant une direction transversale pour devenir vertical jusqu'au trou stylo-mastoïdien, où il se dégage du canal. La première portion, étendue de l'origine de l'aqueduc à l'hiatus de Fallope, a une longueur de 0^{m},005; la seconde portion, horizontale, est de 0^{m},012, et la troisième a une longueur égale. Dans l'aqueduc, ce nerf est accompagné par l'artère stylo-mastoïdienne, qui s'anastomose avec une branche de la méningée moyenne pénétrant par l'hiatus de Fallope et avec une branche du tronc basilaire ou de l'artère vertébrale, qui pénètre par le conduit auditif interne. Au niveau du premier coude que forme le nerf *facial* en arrière de l'hiatus de Fallope, on trouve un renflement de forme triangulaire : c'est le ganglion géniculé. Ce ganglion égale le volume d'un grain de millet; il repose par sa base sur le coude *facial;* il adhère à ce nerf au moyen de quelques filaments, et son sommet regarde l'hiatus de Fallope. Le ganglion géniculé reçoit le nerf intermédiaire de Wrisberg par son angle postérieur, tandis qu'il donne naissance au grand nerf pétreux superficiel par son sommet, et au petit nerf pétreux superficiel par son angle antérieur. 3° Dans la parotide, le nerf *facial* est dirigé obliquement en bas et en avant; il est complétement entouré par la parotide et se dégage entre le prolongement antérieur de cette glande et la face externe du masséter.

Au niveau de l'hiatus de Fallope, le nerf *facial* reçoit le filet supérieur du nerf vidien, puis donne un filet qui, sous le nom de *corde du tympan*, s'introduit dans la caisse de ce nom, en se réfléchissant en haut et en dehors, et pénétrant par une ouverture située au-dessus de la pyramide; puis ce filet passe entre le manche du marteau et l'apophyse verticale de l'enclume, sort de la caisse par une ouverture voisine de la scissure de Glaser et va se réunir au nerf lingual. Au niveau du tympan, le nerf *facial* donne un filet au muscle interne du marteau et un autre au muscle de l'étrier; plus bas, il reçoit un filet anastomotique du pneumo-gastrique. Il fournit, en sortant par le trou stylo-mastoïdien : 1° le rameau auriculaire postérieur, qui se porte, en se réfléchissant, derrière le pavillon de l'oreille et s'y divise en deux filets, l'un antérieur, ramifié sur la face interne de ce pavillon, et l'autre postérieur, ramifié sur l'apophyse mastoïde et dans les téguments; 2° le rameau stylo-hyoïdien, qui donne plusieurs filets aux muscles qui naissent de l'apophyse styloïde et s'anastomose par un ou deux autres avec des filets du ganglion cervical supérieur; 3° le rameau-sous-mastoïdien, qui donne quelques filets au ventre postérieur du muscle digastrique et se divise en deux filets, dont l'un s'anastomose avec le nerf glosso-pharyngien, et dont l'autre descend pour s'unir au nerf laryngé supérieur; ensuite le nerf *facial* entre dans la glande parotide et s'y divise bientôt en deux branches, après avoir reçu un rameau anastomotique du glosso-pharyngien. Ces deux branches sont : 1° la *branche temporo-faciale;* 2° la *branche cervico-faciale.*

I. *Branche temporo-faciale.* La branche *temporo-faciale* se dirige en haut et en avant, croise le condyle de la mâchoire, et se partage en sept ou huit rameaux qui s'écartent en rayonnant. Ils sont distingués : 1° en rameaux temporaux, au nombre de deux ou trois, qui se portent en haut, se subdivisent en un grand nombre de filets, distribués sur le front et la tempe jusqu'au sommet de la tête, dans la partie antérieure du pavillon de l'oreille et dans les muscles voisins, et anastomosés avec des filets des nerfs maxillaires supérieur et inférieur, et du nerf ophthalmique; 3° en rameaux malaires, au nombre de deux, dirigés en avant et en haut, divisés sur l'os de la pommette en un grand nombre de filets qui se distribuent aux muscles palpébral, zygomatique, etc., et s'anastomosent avec les nerfs sous-orbitaires, lacrymal, frontal interne, nasal externe et les rameaux précédents; 4° en rameaux buccaux, au nombre de trois ou quatre, dirigés horizontalement en avant sur le muscle masséter, ramifiés, le supérieur, sur les côtés du nez, aux muscles zygomatique, canin et releveur de la lèvre supérieure, le moyen, dans la commissure des lèvres, aux muscles et à la peau des parties voisines, l'inférieur, dans la lèvre inférieure; anastomosés avec les filets des nerfs sous-orbitaires, buccal et mentonnier.

II. *Branche cervico-faciale.* La branche *cervico-faciale* descend obliquement en devant, derrière la branche de la mâchoire, et se divise en deux sortes de rameaux : 1° rameaux sus-maxillaires, au nombre de deux, distingués en rameau supérieur, qui se porte transversalement en avant sur la partie inférieure du muscle masséter et se partage en quatre ou cinq filets qui se distribuent aux muscles peaussier, triangulaire, buccinateur, labial, et aux téguments; 2° rameaux sous-maxillaires, au nombre de deux ou trois, descendant obliquement en avant sur la partie antérieure et supérieure du cou, divisés vers l'angle de la mâchoire en un grand nombre de filets qui se ramifient au muscle peaussier et aux téguments, et s'anastomosent avec les précédents et le nerf mentonnier.

Le nerf *facial* anime tous les muscles peaussiers du corps placés au-dessus de la clavicule. Lorsqu'il est paralysé, le côté malade est dépourvu d'expression, parce que les muscles qu'il anime ne peuvent plus se contracter. Le nerf *facial* est sensible; il est le siége d'une sensibilité récurrente très-manifeste.

— *Artère faciale.* Elle naît de la partie antérieure de la carotide externe, au-dessus de l'artère linguale, et s'étend à presque toutes les parties de la face. Elle se porte presque transversalement en avant et en dedans, et, après plusieurs flexuosités, elle gagne la partie interne de la mâchoire inférieure; ensuite elle se recourbe entre la glande maxillaire et la base de ce dernier os, se porte sur sa face externe, et remonte de là vers la commissure des lèvres et ensuite sur le côté du nez, où elle se termine en s'anastomosant avec le rameau nasal de l'artère ophthalmique. L'artère *faciale*, qui est volumineuse, fournit un grand nombre de branches musculaires et cutanées, parmi lesquelles nous citerons : 1° la branche palatine inférieure, d'un très-petit volume, qui naît de la *faciale* près de son origine, s'applique contre la partie supérieure et latérale du pharynx, parvient entre les piliers du voile du palais et se ramifie à cet organe, au pharynx, à la tansille et à la trompe d'Eustache, en s'anastomosant avec la palatine supérieure; 2° la branche sous-mentale, qui se dirige en avant, côtoie l'attache du mylo-hyoïdien le long de la face interne de la branche de la mâchoire, donne beaucoup de rameaux aux muscles mylo-hyoïdien et digastrique, et se divise en deux rameaux, dont l'un s'unit à celui du côté opposé, et dont l'autre se ramifie au-dessous du menton et s'anastomose avec les rameaux de l'artère dentaire inférieure. Indépendamment de ces deux branches, l'artère *faciale* donne encore, au-dessous de la mâchoire, plusieurs petits rameaux, qui vont aux muscles de la région hyoïdienne supérieure, à l'os maxillaire, à la glande du même nom, au ptérygoïdien interne, à la membrane muqueuse buccale. A la face, l'artère *faciale* fournit : 1° des branches externes, très-petites, ramifiées aux muscles masséter, buccinateur, peaussier, etc.; 2° des branches internes, qui se distribuent aux muscles triangulaire et carré, et s'anastomosent avec la sous-mentale et la dentaire inférieure; 3° la branche coronaire ou labiale inférieure, qui, plus grosse que les précédentes, s'avance en serpentant dans l'épaisseur du bord libre de la lèvre inférieure, donne beaucoup de rameaux aux muscles voisins et se termine en s'unissant avec celle du côté opposé; 4° la branche coronaire, ou labiale supérieure qui naît près de la commissure, marche en dedans dans l'épaisseur de la lèvre supérieure, donne beaucoup de rameaux à cet organe et quelques-uns qui vont à la partie inférieure du nez, et s'anastomose avec la coronaire opposée; 5° les branches dorsales du nez, qui se répandent sur le nez, se distribuent à toutes ses parties et communiquent avec celles du côté opposé; 6° les branches musculaires supérieures, qui sont variables, se consument dans les muscles de la région maxillaire supérieure et dans les téguments, et communiquent avec la sous-orbitaire et l'ophthalmique.

— *Veine faciale.* Elle naît sur le sommet du front, par un grand nombre de racines qui se rassemblent en une assez grosse branche descendant verticalement sur le milieu du front et nommée veine frontale ou préparate. Celle-ci, sur les côtés de la racine du nez, prend le nom de veine angulaire et reçoit les palpébrales et les sourcilières. Ainsi formée, la veine *faciale* descend en dehors sur les côtés de la face et reçoit les veines dorsales du nez, coronaires supérieure et inférieure, ainsi que les veines buccale et massétérine. Elle gagne ensuite la base de la mâchoire, se porte obliquement en bas, en arrière et en dehors, est augmentée par les veines ranine, sous-mentale et palatine inférieure, et s'ouvre dans la jugulaire interne, qui reçoit aussi les veines linguale et pharyngienne.

— Anthropol. *Angle facial.* V. ANGLE.

FACIES s. m. (fa-si-èss — lat. *facies*, face, figure). Hist. nat. Aspect de l'ensemble, apparence extérieure : *Le* FACIES *d'une plante. Le blaireau commun a un* FACIES *qui rappelle assez celui de l'ours.* (D'Orbigny.)

— Pathol. Aspect du visage : FACIES *pâle, bleu, rouge, violet.* FACIES *bouffi, hippocratique. Le* FACIES *devient pâle aux approches d'une syncope.* (Jadel.)

— **Encycl.** Pathol. Chez l'homme bien portant, la face offre dans son ensemble, comme le dit Chaussier, un caractère de vigueur et d'alacrité, et son expression est en harmonie avec les objets environnants. Chez le malade, elle est triste, abattue, inquiète, effrayée, indifférente, menaçante, égarée, etc.; bref, elle présente une foule de nuances. Dans certains cas, la symétrie naturelle des deux côtés de la face disparaît. Dans l'hémiplégie, par exemple, la physionomie devient muette du côté paralysé et conserve son expression de l'autre.

On a d'ailleurs donné des noms particuliers aux modifications que la maladie détermine dans le *facies* des individus, et dans bien des cas ces modifications sont une révélation précieuse pour le médecin. La stupeur est marquée par le défaut d'expression des traits et en particulier des yeux. Le malade paraît étranger à ce qui l'entoure et semble presque ivre. On observe cette espèce de physionomie dans la fièvre typhoïde. La face vultueuse est caractérisée par la turgescence et la rougeur, la saillie des yeux, l'injection et la distension des paupières, l'expansion de tous les traits. On la voit dans l'hypertrophie du cœur et dans les congestions sanguines vers la tête. La face grippée a pour signes les traits rapetissés, le teint pâle et les muscles contractés : c'est un symptôme des phlegmasies aiguës du péritoine. La face hippocratique, ainsi appelée parce que Hippocrate en a merveilleusement fait le tableau, caractérise les maladies chroniques graves : le nez aigu, les yeux enfoncés, les tempes creuses, les oreilles retirées, le teint plombé, la peau tendue et sèche, les lèvres pendantes, etc.

Les éléments divers de la face se modifient aussi d'une manière spéciale sous l'influence des maladies. La face est d'un rouge foncé et livide dans les accès d'hystérie et d'épilepsie; la rougeur vive et circonscrite des pommettes, jointe à la pâleur des autres parties, se voit dans les affections tuberculeuses; l'ictère jaunit la face, etc. On pourrait noter de même l'altération du nez, des yeux, etc., dans les diverses maladies. Cela montre tout l'intérêt du *facies* dans les études médicales.

— Bot. Tous les êtres animés, indépendamment de leurs caractères essentiels, ont une physionomie propre, un aspect général, un port, un *facies*, qui permet de les reconnaître à première vue et en quelque sorte instinctivement. Ce *facies*, aisé à saisir, est le plus souvent fort difficile à définir. C'est en quelque sorte une chose de sentiment plutôt que de raisonnement, et qui intéresse le peintre ou le poëte autant que le naturaliste. Il contribue pour beaucoup, en effet, à imprimer à une région sa physionomie particulière. Toutefois, sous ce rapport, les animaux ne jouent qu'un rôle secondaire; leur forme extérieure est en général étroitement liée à leur organisation, et, d'ailleurs, ces êtres essentiellement mobiles ne produisent dans le paysage qu'une impression passagère.

Le monde végétal, par son immobilité et ses grandes masses, agit davantage sur notre imagination. Le nombre des formes différentes y est en quelque sorte incalculable. On peut, toutefois, y reconnaître quelques types généraux, en s'attachant, non pas aux caractères peu visibles des organes reproducteurs, mais au contraire à l'aspect général des organes de la végétation, tels que les tiges, les rameaux et les feuilles. Ces types concordent souvent, mais non toujours, avec les familles naturelles.

Humboldt, qui a tenté à cet égard le premier système de classification, distingue seize formes générales : 1° palmiers, forme la plus noble et la plus élevée, à tige haute, élancée, terminée par un feuillage brillant, pennée ou en éventail; 2° bananiers, à tige basse, herbacée, à feuilles luisantes; 3° malvacées et bombacées, gros arbres à feuilles larges et cotonneuses et à fleurs remarquables; 4° mimosas, à rameaux déployés en parasol, à feuilles élégamment découpées et très-délicates; 5° bruyères, caractérisées par la ténuité de leurs feuilles et l'abondance de leurs fleurs; 6° cactus ou plantes grasses; 7° orchidées, souvent épiphytes, à fleurs de formes bizarres; 8° casuarines, qui ressemblent à des prêles gigantesques; 9° conifères, dont les pins et les cyprès peuvent donner une idée suffisante; 10° aroïdées, à tiges charnues, à larges feuilles sagittées, souvent d'un aspect métallique, et à fleurs renfermées dans de grandes spathes; 11° lianes ou plantes grimpantes; 12° aloès et agaves, à feuilles charnues, roides, aiguës, glauques, du milieu desquelles s'élève une hampe florale en forme de candélabre; 13° graminées, à tiges légères, élancées, portant des feuilles minces et allongées; 14° fougères, qui affectent sous les tropiques la forme arborescente, et dont les frondes ou feuilles sont presque toujours élégamment découpées; 15° liliacées, à feuilles semblables à celles des roseaux et à fleurs généralement très-belles; 16° enfin, saules, à feuilles lancéolées, soyeuses, et auxquels on peut rattacher, comme aspect général, quelques formes secondaires, telles que les myrtacées, les mélastomes et les laurinées. Cette classification est susceptible de se modifier lorsque les progrès de la botanique feront découvrir des formes nouvelles; mais une distribution par groupes d'après le *facies* extérieur ne saurait s'appliquer à l'ensemble du règne végétal.

FACILE adj. (fa-si-le — lat. *facilis*, qui peut se faire, aisé à faire; de *facere*, faire. Comme le fait justement observer M. Littré, *facile* est récent et fait sur le latin; si cet adjectif existait dans l'ancienne langue, on a dû dire *fele*, de même qu'on a dit *frele* de *fragilis*, fragile.) Qu'on a peu de peine à faire ou à obtenir : *Travail, ouvrage* FACILE. *Voyage* FACILE. *Entreprise* FACILE. *Succès* FACILE. *Méthode* FACILE. *Qu'y a-t-il de plus difficile? De connaître; de plus* FACILE? *De donner des avis.* (Barthél.) *Il n'y a point de méthode* FACILE *pour apprendre les choses difficiles.* (J. de Maistre.) *Rien de plus* FACILE *que de captiver l'attention et d'amuser par un conte.* (Chateaub.) *L'amour rend l'obéissance* FACILE *et douce.* (De Gérando.) *Les révolutions sont* FACILES *à faire, mais elles sont difficiles à accomplir.* (Dupin.) *Il est plus* FACILE *au riche de faire le bien qu'au pauvre de s'abstenir du mal.* (Petit-Senn.)

S'imaginent-ils donc que régner est *facile?*
V. HUGO.

Il m'est, disait-elle, *facile*
D'élever des poulets autour de ma maison.
LA FONTAINE.

. . . Il n'est pas si *facile* qu'on pense
D'être fort honnête homme et de jouer gros jeu.
Mme DESHOULIÈRES.

‖ Aisé à exécuter; qui s'opère aisément : *De la musique* FACILE. *Donner à copier à un commençant un dessin* FACILE *et simple. Avoir le rire* FACILE, *les larmes* FACILES. *Des chants* FACILES, *nobles et expressifs, fixent aisément dans la mémoire les exemples et les préceptes.* (Barthél.) *Le poisson est en général d'une digestion* FACILE. (A. Rion.) ‖ Aisé à comprendre : *Un texte* FACILE. *Une version* FACILE.

— Par ext. Qui a une tournure naturelle, sans gêne; qui ne sent point le travail : *Un style* FACILE. *Les vers* FACILES *ne se font pas toujours facilement. Le style de Quinault est beaucoup plus* FACILE *que celui de Despréaux.* (Volt.) *Les tableaux de Paul Véronèse ont un air plus* FACILE *que ceux de Michel-Ange.* (Volt.) ‖ Libre, dégagé : *Des mouvements* FACILES. *Une démarche* FACILE. *Des poses* FACILES. *Des gestes* FACILES.